

## Appel à projet 2020

# PASSEURS D'IMAGES

## Hauts-de-France : Aisne, Oise, Somme

Un dispositif qui vous accompagne dans la mise en place d'actions d'éducation aux images et aux médias, de découverte du cinéma et de développement culturel de territoire.

**A renvoyer avant le 10 janvier 2020**

Structure : .....

**Coordination Passeurs d'images** Aisne, Oise, Somme :

Acap – Pôle régional image  
8 rue Dijon – CS 90322 – 80003 Amiens cedex 1

**Contact :** Axelle Libermann, chargée de mission éducation aux images hors temps scolaire :  
axellelibermann@acap-cinema.com / 03 22 72 68 30

**Nous vous invitons à prendre contact avec nous pour vous aider à élaborer votre projet.**



L'Acap - Pôle régional image reçoit le soutien du Ministère de la Culture - DRAC Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise et du Centre national du cinéma et de l'image animée.

# PREAMBULE

## > Destinataires de l'appel

Toute commune, intercommunalité ou structure (publique ou associative, du champ audiovisuel, culturel, social ou de jeunesse) désireuse de mener un projet culturel et social autour du cinéma et des images au sens large, dans un objectif d'éducation aux images et aux médias, à destination des jeunes habitants de son territoire ou d'un public ciblé (cf. critères de sélection).

*Exemples : service de collectivité (culture, jeunesse, politique de la ville, etc.), salle de cinéma, centre culturel, festival, médiathèque, maison de quartier, CAJ, espace jeunesse, MJC, fédération d'éducation populaire, association d'utilité sociale, ...*

## > Principes et objectifs du dispositif Passeurs d'images

Passeurs d'images est un dispositif national créé en 1991 (sous le nom d'Un été au ciné) par le Ministère de la Culture et le CNC pour favoriser les rencontres entre le cinéma et les populations. **Il consiste en la mise en place, hors temps scolaire, de projets d'éducation aux images et aux médias, et d'actions cinématographiques en direction des publics, prioritairement les adolescents, qui seraient éloignés de l'offre et des pratiques culturelles.** Ce dispositif a notamment pour enjeux de développer l'esprit critique face aux images, de favoriser la mixité sociale et l'émergence d'une parole citoyenne, de susciter la curiosité et le goût pour le cinéma, de favoriser la créativité par la découverte artistique et la pratique de l'image.

**Les projets sont co-construits avec la coordination régionale, en lien étroit avec les acteurs de terrain**, issus du champ de la jeunesse, de la culture et du social et s'adaptent aux spécificités de chaque territoire pour être au plus proche des publics. Les sites et acteurs de la politique de la ville peuvent entrer dans le projet, de même que les territoires ruraux.

Ce dispositif est piloté en région par la DRAC Hauts-de-France et est coordonné pour l'Aisne, l'Oise et la Somme par l'Acap – Pôle régional image.

Le protocole interministériel est téléchargeable sur : [https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/protocole-daccord-interministeriel-relatif-au-dispositif-passeurs-dimages\\_210091](https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/protocole-daccord-interministeriel-relatif-au-dispositif-passeurs-dimages_210091)

### L'Acap – Pôle régional image

L'Acap vous accompagne dans l'élaboration de votre projet en s'appuyant sur des ressources, son expertise, son réseau de professionnels de l'image et d'artistes. Elle sera votre interlocuteur privilégié jusqu'à la fin du projet.

## > Qu'apporte le dispositif ?

Le dispositif Passeurs d'images facilite la mise en place sur un territoire ou pour un public spécifique d'un projet culturel et social centré sur le cinéma et les images audiovisuelles et médiatiques, à destination prioritairement du public adolescent éloigné des pratiques culturelles, via :

- une aide à la définition des contenus des actions, ainsi que des conseils sur le choix des intervenants professionnels ;
- un co-financement des actions ;
- un renfort sur les contenus par le biais de formations/sensibilisations sur les enjeux de l'éducation à l'image et ses diverses formes possibles, la mise à disposition de ressources et d'outils pédagogiques sur le cinéma, l'organisation et le financement de modules de découverte complémentaires aux actions ;

- un accompagnement administratif et logistique (mise à disposition de matériel technique, interface administrative avec les intervenants, proposition de modèles de documents, etc.) ;
- une rencontre régionale de deux jours réunissant l'ensemble des participants et partenaires autour de la valorisation des films réalisés en atelier ;
- une inscription dans un réseau régional et national ;
- la transmission d'un kit de communication ;
- un suivi tout au long du projet.

## > Critères d'évaluation du projet

Les projets déposés associent une dimension culturelle et artistique à une dimension citoyenne, éducative et sociale. Les dossiers devront inclure les points suivants :

- **les partenaires impliqués** : au moins un acteur culturel et un acteur de la jeunesse ou du secteur social.
- **le public touché** : public adolescent et jeunes adultes (12-25 ans) et/ou public éloigné des pratiques culturelles (pour des raisons géographiques, économiques ou sociales) ;
- **la méthodologie spécifique adoptée pour atteindre ce public** : appui sur des relais sociaux ou des professionnels de la jeunesse, méthodes explicites pour responsabiliser les participants et les rendre acteurs du projet, etc. ;
- **la logique de parcours** : associer des actions pratiques à des découvertes de films notamment en salle de cinéma (au moins deux actions), penser le projet dans la durée ;
- **l'accès à une offre culturelle qualifiée** : implication d'artistes et de professionnels de l'image et du son ; implication de la salle de cinéma de proximité ;
- le développement de **projets qui travaillent le regard critique et citoyen** et qui interrogent le statut de spectateur.

## > Co-financement des projets

Les critères de co-financement apporté par le dispositif sur chaque projet sont établis chaque année en fonction du nombre et de la qualité des projets. Le montant du co-financement est compris en 2020 entre 2 000 euros et 4 000 euros par projet.

Des financements sont parallèlement à rechercher par les porteurs de projets auprès d'organismes publics et privés : Villes et Communautés de communes (services culturels ou animation-jeunesse ou politique de la ville) ; Caisse d'allocations familiales ; Directions départementales et régionale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale (DRJSCS et DDCS) ; Commissariat Général à l'Égalité des Territoires - Contrats de Villes et Contrats de ruralité (pour les zones prioritaires) ; mécénat privé ; Ville, Vie Vacances (VV) ; Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)...

## > Modalités de rédaction du dossier

- Les parties 1 et 2 de présentation générale du projet (pages 5 à 7) sont à remplir.
- Deux « fiches actions » minimum sont également à compléter en fonction des actions choisies dans votre projet. Dans le cas où votre projet contient plusieurs actions du même type, merci de réaliser plusieurs fiches.

## > Calendrier 2020

<b>Septembre 2019</b>	Ouverture des inscriptions pour l'édition 2020
<b>Septembre 2019 – décembre 2019</b>	Rendez-vous et conseils personnalisés avec l'Acap – Pôle régional image
<b>10 janvier 2020</b>	Clôture des inscriptions, rendu des dossiers finalisés
<b>1<sup>ère</sup> quinzaine de février 2020</b>	Comité de sélection : arbitrages financiers
<b>Fin février 2020</b>	Signature des conventions-cadres liant les structures retenues et l'Acap
<b>1 mois avant le début des actions</b>	Signature des avenants précisant les modalités logistiques, administratives et financières
<b>Février-décembre 2020</b>	Mise en place des actions
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Rencontres régionales Passeurs d'images autour de la projection des films d'atelier
<b>Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020</b>	Retour des formulaires-bilan

## > Contacts

**Acap - Pôle régional image**

8 rue Dijon – CS 90322  
80003 Amiens cedex 1

Axelle Libermann, chargée d'éducation aux images hors temps scolaire  
[axellelibermann@acap-cinema.com](mailto:axellelibermann@acap-cinema.com) / 03 22 72 68 30

**Si vous souhaitez monter un projet et bénéficier du soutien du dispositif, contactez la coordination régionale pour préciser la demande de partenariat.**

# 1- Les porteurs du projet

## Structure organisatrice :

.....

**Responsable de la structure :** .....

**Nom du coordinateur « Passeurs d'images » désigné :** .....

Fonction : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

Tel : .....

Mail : .....

## Structures et personnes impliquées dans le projet :

Obligation d'associer au moins 2 structures de secteurs différents et les lieux de projection cinématographique de proximité. Peuvent être associées : des structures culturelles (médiathèques, bibliothèques, centres culturels, musées, etc.), des structures jeunesse (Centre d'accueil jeunesse, maisons de quartier, centres sociaux, etc.), des structures sociales (missions locales, écoles de la 2ème chance, maisons de l'adolescence, secours populaire, etc.), des services de collectivité, des télé locales, des associations audiovisuelles, etc.

Merci d'indiquer ci-dessous le nom des structures, leurs rôles dans le projet et, si possible, le nom de la personne impliquée dans le projet.

Structure : .....

Rôle dans le projet : .....

Personne référente : .....

Fonction : .....

Mail : .....

Tél : .....

Adresse : .....

Structure : .....

Rôle dans le projet : .....

Personne référente : .....

Fonction : .....

Mail : .....

Tél : .....

Adresse : .....

Structure : .....

Rôle dans le projet : .....

Personne référente : .....

Fonction : .....

Mail : .....

Tél : .....

Adresse : .....

Structure : .....

Rôle dans le projet : .....

Personne référente : .....

Fonction : .....

Mail : .....

Tél : .....

Adresse : .....

## 2- Présentation générale du projet

*Une boîte à idées vous est proposée en annexe pour vous aider à élaborer votre projet, et nous vous invitons à contacter l'Acap pour vous accompagner dans la rédaction de votre dossier.*

### **Contexte et objectifs généraux**

Pourquoi mettez-vous en place un projet autour de l'image et du cinéma sur votre territoire ou dans votre structure ? Quels sont les objectifs visés ? Les résultats attendus ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **Programme général**

Le programme devra associer **au moins deux actions liant des ateliers de pratique et des découvertes de films.**

*Le détail de chaque action est à compléter dans les fiches actions qui suivent.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Moyens envisagés pour la mise en place de ce programme**

Modalités d'organisation du réseau local (création d'un «groupe local de pilotage», réunions, co-financement, etc.). Diffusion de l'information mise en œuvre. Modalités pour impliquer les publics dans les projets. Etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# Boîte à idée n°1

## Fiches actions de pratique

Au cœur des ateliers de pratique, il y a la **rencontre avec des artistes et des professionnels** qui constitue une opportunité pour les participants de découvrir l'univers du cinéma et, plus largement, des images qui nous entourent, en s'inscrivant dans une démarche active.

### 1-1 Les ateliers de réalisation

Les ateliers de réalisation constituent un moyen pour les jeunes de travailler sur une expression personnelle et d'éprouver les notions de choix, de subjectivité, propre à toute création, en réalisant leur film de A à Z.

#### Cadre conseillé :

- stages de 5 ou 10 jours sur les vacances scolaires
- 12 participants maximum
- intervention d'un professionnel du cinéma
- implication d'un animateur, éducateur ou personne référente du groupe qui sera présente tout au long de l'atelier et participera à la co-animation de l'atelier avec l'intervenant cinéma
- implication des jeunes dans la définition de leur projet de film, si possible en amont du stage
- inscription sur [www.NotrAgora.com](http://www.NotrAgora.com) (plateforme dédiée aux ateliers Passeurs d'images en Hauts-de-France)
- organisation d'un temps de restitution pour les participants et leurs proches
- participation à la rencontre régionale de présentation des travaux par les participants (2 journées organisées par l'Acap et Hors Cadre durant les vacances de la Toussaint)

### 1-2 Les ateliers découverte

Les ateliers découverte constituent des temps de découverte et d'initiation autour d'une technique, d'un métier ou d'un auteur.

#### Cadre :

- de 1h30 à quelques jours (possibilité d'organiser un parcours de découvertes autour de plusieurs rencontres)
- 12 participants maximum
- thématiques variées : rencontre autour des métiers du cinéma ; table MashUp (table interactive de montage) ; atelier de sonorisation ; tourné-monté ; vues Lumière ; atelier remake ; découverte du stopmotion ; atelier fond vert ; film au téléphone portable ; machinima ; mapping vidéo ; pico-projection ; drone ; etc.

### 1-3 République des images - « Portraits citoyens »

La République des images est un programme spécifique au sein de Passeurs d'images : il s'agit d'un volet d'éducation à la citoyenneté par l'image. Les productions au sein de ce programme rejoindront une collection nationale en ligne : <https://vimeo.com/republiquedesimages>. Pour la pratique, il s'agit de réaliser un « Portrait citoyen », c'est-à-dire une interview-rencontre entre un groupe de jeunes et une personnalité locale ayant une action particulière au sein de la Cité. 3 projets sont financés chaque année en Hauts-de-France.

#### Règles :

- 3 jours minimum
- 12 participants maximum
- intervention de Hors Cadre
- la personnalité à filmer est à trouver en amont



## 1-1 Fiche action - Atelier de réalisation

Remplir une fiche par atelier.

Si tous les éléments ne sont pas encore connus au moment du rendu du dossier merci d'indiquer néanmoins les pistes envisagées.

<b>Intitulé de l'atelier</b>	
<b>Descriptif / Thématique</b>	
<b>Dates ou période envisagée</b>	
<b>Lieu d'accueil de l'atelier</b>	
<b>Structure porteuse</b>	
<b>Public visé (âge, spécificité, sexe, territoires, etc.)</b>	
<b>Moyens pour mobiliser ce public</b>	
<b>Accompagnateur pédagogique</b> (nom de l'animateur, ou éducateur)	
<b>Intervenant artistique</b> (nom du professionnel du cinéma ou de l'association audiovisuelle)	
<b>Restitution / Valorisation</b>	<b>Projection prévue ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>Si oui : lieu, date, public</b> ..... <b>Participation à la rencontre régionale (vacances de la Toussaint) ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Partenaires associés</b> (financements, liens avec les publics, lieux d'accueil, etc.)	
<b>Commentaires</b>	

## 1-2 Fiche action - Atelier découverte

Remplir une fiche par atelier

<b>Intitulé de l'atelier</b>	
<b>Descriptif / Thématique</b>	
<b>Dates ou période envisagée</b>	
<b>Lieu d'accueil de l'atelier</b>	
<b>Structure porteuse</b>	
<b>Public visé (âge, spécificité, sexe, territoires, etc.)</b>	
<b>Moyens pour mobiliser ce public</b>	
<b>Accompagnateur pédagogique</b> (nom de l'animateur, ou éducateur)	
<b>Intervenant artistique</b> (nom du professionnel du cinéma ou de l'association audiovisuelle)	
<b>Partenaires associés</b> (financements, liens avec les publics, lieux d'accueil, etc.)	
<b>Commentaires</b>	

## 1-3 Fiche action - Atelier République des images

<b>Intitulé</b>	<b>Portrait citoyen</b>
<b>Personne interviewée</b>	
<b>Dates ou période envisagée</b>	
<b>Lieu(x)</b>	
<b>Public visé (âge, spécificité, sexe, territoires, etc.)</b>	
<b>Moyens pour mobiliser ce public</b>	
<b>Structure porteuse</b>	
<b>Accompagnateur pédagogique</b> (nom de l'animateur, ou éducateur)	
<b>Partenaires associés</b> (financements, liens avec les publics, lieux d'accueil, etc.)	
<b>Commentaire</b>	

# Boîte à idée n°2

## Fiches projections et liens avec la salle de cinéma

Le cinéma est un art riche et multiple, qui offre des points de vue singuliers sur le monde qui nous entoure. Le dispositif cherche à faire découvrir cette richesse aux publics cibles en levant les freins qui pourraient empêcher la rencontre entre un public et une œuvre, et en démultipliant les rencontres singulières.

### 2-1 Séances de cinéma en plein air

Une séance en plein air permet de toucher un public qui ne pousse jamais ou très rarement les portes d'une salle de cinéma, en invitant les habitants d'un quartier ou d'une ville à partager le plaisir du cinéma sous les étoiles. Ces projections doivent être gratuites et ont vocation à créer un moment festif impliquant les habitants et les associations locales, qui peuvent participer au choix du film, à l'organisation des festivités, aux repas partagés. Elles se mènent avec un prestataire technique qui garantit la qualité de projection. L'Acap se charge d'obtenir les autorisations auprès du CNC.

**> Un catalogue national «Passeurs d'images» de titres de films pour le plein air sera fourni début 2020.**

### 2-2 Séances spéciales en salle de cinéma

Passeurs d'images a vocation à faciliter la venue de nouveaux publics dans les cinémas et à faire découvrir le plaisir d'une séance partagée dans les conditions techniques optimales qu'offre une salle de cinéma.

Cela peut passer par divers moyens : organisation de séances spéciales (ciné-concert, ciné-gaming, ciné-conte, ciné-quizz, ciné-zik, ciné-débat, etc.) ; participation à un festival de cinéma ; rencontres de professionnels à l'issue d'une projection (séance rencontre) ; etc.

### 2-3 Ateliers de programmation

Il s'agit de permettre à un groupe de devenir les programmeurs d'une séance et de prendre le temps d'une réflexion commune et de débats autour des films, tout en responsabilisant le groupe sur les choix des titres qui seront montrés à un public. Le groupe prend en charge la programmation, la communication de la séance et assure la conduite de l'animation et des débats de la soirée.

Différentes formes sont possibles : atelier de programmation de courts-métrages accompagné par un professionnel ; autonomie de programmation dans le cadre de dispositifs qui proposent des catalogues de films et des documents pédagogiques, tels que «La fête du court» (<http://www.lafeteducourt.com>), le «Kinetoscope» ([www.lekinetoscope.fr](http://www.lekinetoscope.fr)), ou le «Mois du film documentaire» ([www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com)) ; carte blanche pour une soirée ; programmation de la séance plein air.

L'Acap vous accompagne dans la recherche d'intervenants pour animer ces ateliers.

## 2-1 Fiche Séance de cinéma en plein air

<b>Titre du film</b>	
<b>Date ou période envisagée</b>	
<b>Horaire</b>	
<b>Lieu</b>	
<b>Cadre (fête de quartier, manifestation spécifique, etc.)</b>	
<b>Animations en amont de la projection</b>	
<b>Prestataire technique</b>	
<b>Structure porteuse</b>	
<b>Partenaires associés</b> (financements, liens avec les publics, lieux d'accueil, etc.)	
<b>Commentaires</b>	

## 2-2 Fiche action - Séance spéciale

<b>Titre du film / Intitulé de la séance</b>	
<b>Descriptif de la séance</b>	
<b>Date ou période envisagée</b>	
<b>Horaire</b>	
<b>Lieu</b>	
<b>Public</b>	
<b>Structure porteuse</b>	
<b>Intervenant</b>	
<b>Partenaires associés</b> (financements, liens avec les publics, lieux d'accueil, etc.)	
<b>Commentaires</b>	

## 2-3 Fiche action - Atelier de programmation

<b>Intitulé de l'action</b>	
<b>Descriptif</b>	
<b>Date ou période envisagée</b>	
<b>Lieu(x)</b>	
<b>Public</b>	
<b>Accompagnateur pédagogique</b>	
<b>Intervenant</b>	
<b>Structure porteuse</b>	
<b>Partenaires associés</b> (financements, liens avec les publics, lieux d'accueil, etc.)	
<b>Commentaires</b>	

# **Boîte à idée n°3**

## **Actions régionales organisées par l'Acap – pôle régional image**

### **L'atelier itinérant**

Depuis 2017, Hors Cadre et l'Acap – Pôle régional image organisent chaque été un atelier en itinérance dans la région Hauts-de-France. Cet atelier, ouvert à une dizaine de jeunes entre 18 et 25 ans, permet aux participants de réaliser leur film, tout en sillonnant les routes de la région.

### **Rencontre régionale « Ateliers d'images / Images d'ateliers »**

Les vacances de la Toussaint sont l'occasion pour tous les groupes ayant réalisé un film durant l'année de se retrouver lors de deux journées festives alliant projections de leurs travaux, jeux d'images, rencontres et remise de prix. Ces journées ont lieu chaque année dans une ville différente de la région. La participation est gratuite, les repas et hébergements sont pris en charge par la coordination régionale. Seul le déplacement reste à la charge des groupes.

### **Formation des relais des publics**

Afin de bien mesurer les enjeux de l'éducation aux images et de découvrir les différentes formes que celle-ci peut prendre, les coordinations régionales proposent aux relais des publics (animateurs, éducateurs, associations audiovisuelles, salles de cinéma, personnels des services municipaux, etc.) des temps de sensibilisation et de formation autour de questions généralistes ou de pratiques spécifiques. Les thématiques sont co-construites en fonction des besoins repérés.

### **Coupons de réduction sur les tickets de cinéma**

Afin d'encourager les adolescents et jeunes adultes à fréquenter les salles de cinéma durant les vacances estivales, l'Acap met à disposition des coupons de réduction d'une valeur de 3 euros sur les tarifs réduits des cinémas partenaires pour toute personne âgée de 12 à 25 ans.

La salle de cinéma passe un contrat avec l'Acap pour s'engager à les accepter.

La structure locale porteuse du projet Passeurs d'images s'engage à en assurer une distribution ciblée.

Le nombre de coupon étant limité, la structure porteuse du projet Passeurs d'images peut augmenter le nombre de coupons sur ses crédits propres.



**Merci de préciser ci-dessous vos souhaits de participer à une ou plusieurs de ces actions :**

<p><b>Atelier itinérant</b></p>	<p><b>Publics ciblés (jeunes majeurs) :</b>                  .....</p> <p><b>Nom et contact de la personne référente :</b>                  .....</p>
<p><b>Rencontre régionale                  « Ateliers d'images /                  Images d'ateliers »</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p>
<p><b>Formation des relais des                  publics</b></p>	<p><b>Public cible :</b> .....</p> <p><b>Période souhaitée :</b> .....</p> <p><b>Contenu souhaité :</b> .....</p>
<p><b>Coupons de réduction de                  3€ pour les 12-25 ans                  durant les vacances d'été</b></p>	<p><b>Salle de cinéma partenaire :</b> .....</p> <p><b>Lieu et méthode de distribution des coupons :</b> .....</p> <p>.....</p>



